

Le Système d'Information sur la Nature et le Paysage Grand Est



Introduction

« On ne protège bien que ce que l'on connaît bien... »

La plupart des projets impactant l'environnement doivent désormais évaluer à priori ces impacts :

Projets d'aménagement (ZAC, route, lotissement...)

Planification (PLU, SCOT...)

Projets « positifs » : plan de gestion de réserve, plan de restauration d'un milieu, document d'objectif Natura 2000

L'évaluation des impacts sur la biodiversité nécessite l'utilisation de données naturalistes

Cette utilisation n'est efficace que si les données sont rassemblées, standardisées, le plus libres d'accès possible

Introduction

Demande croissante de la société pour un accès des citoyens aux **données environnementales**, rendu obligatoire par les textes internationaux (Convention d'Aarhus en 1998, Directive INSPIRE en 2007)

Nécessité de disposer d'une **organisation fiable**, pérenne pour permettre un accès permanent à un pool de données fiables grossissant avec le temps

« Système d'information sur la nature et les paysages » (SINP)



1. Objectifs

2. Base réglementaire

3. Architecture

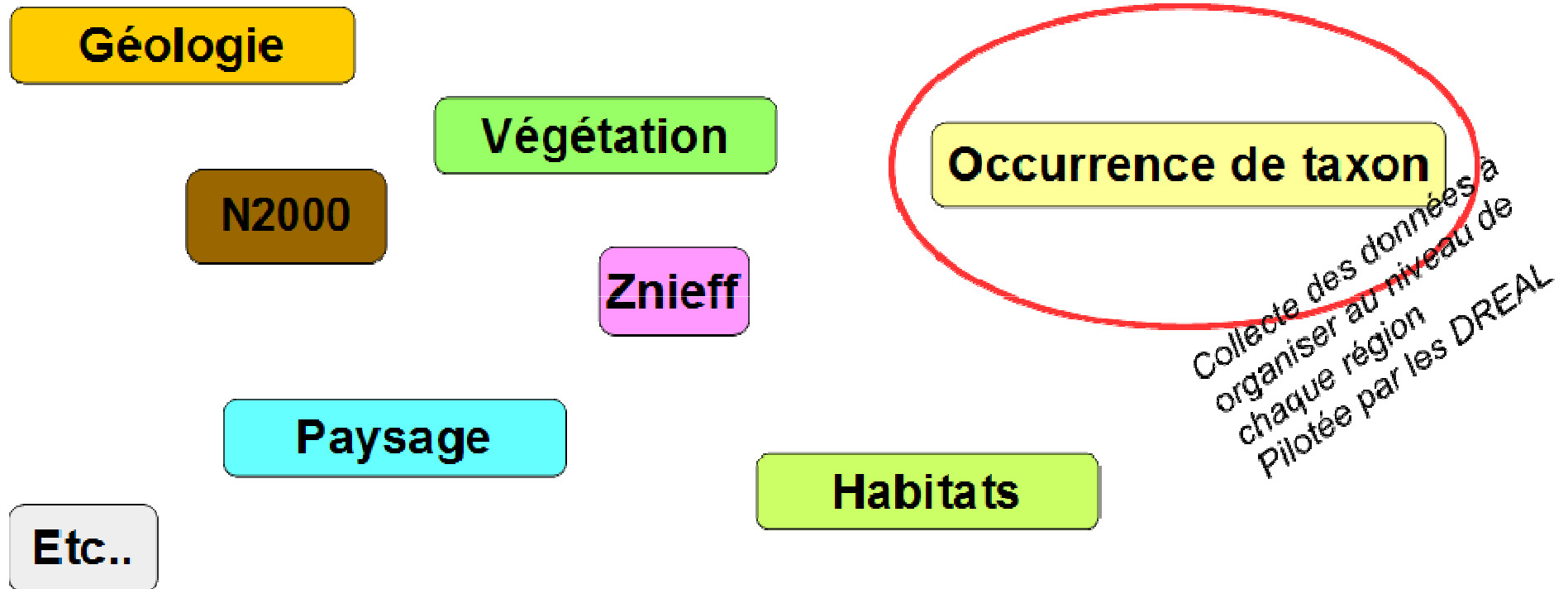
4. Un SINP sur 3 piliers

1. Objectifs

- **Structurer une information fiable sur la nature et les paysages**
- **La diffuser via des plateformes**
- Diffuser la connaissance pour :
 - mieux évaluer et mieux suivre les politiques publiques concernées
 - éviter la destruction par méconnaissance
 - satisfaire à l'obligation de mettre à disposition de tous l'information environnementale
- Diffuser de façon adaptée :
 - selon le niveau (régional ou national)
 - selon le public (citoyens λ, adhérents, autorités publiques)
 - selon la sensibilité de la donnée
- **Mettre en réseau les différents acteurs**

Thématiques concernées

De nombreuses thématiques avec des SI métiers spécifiques



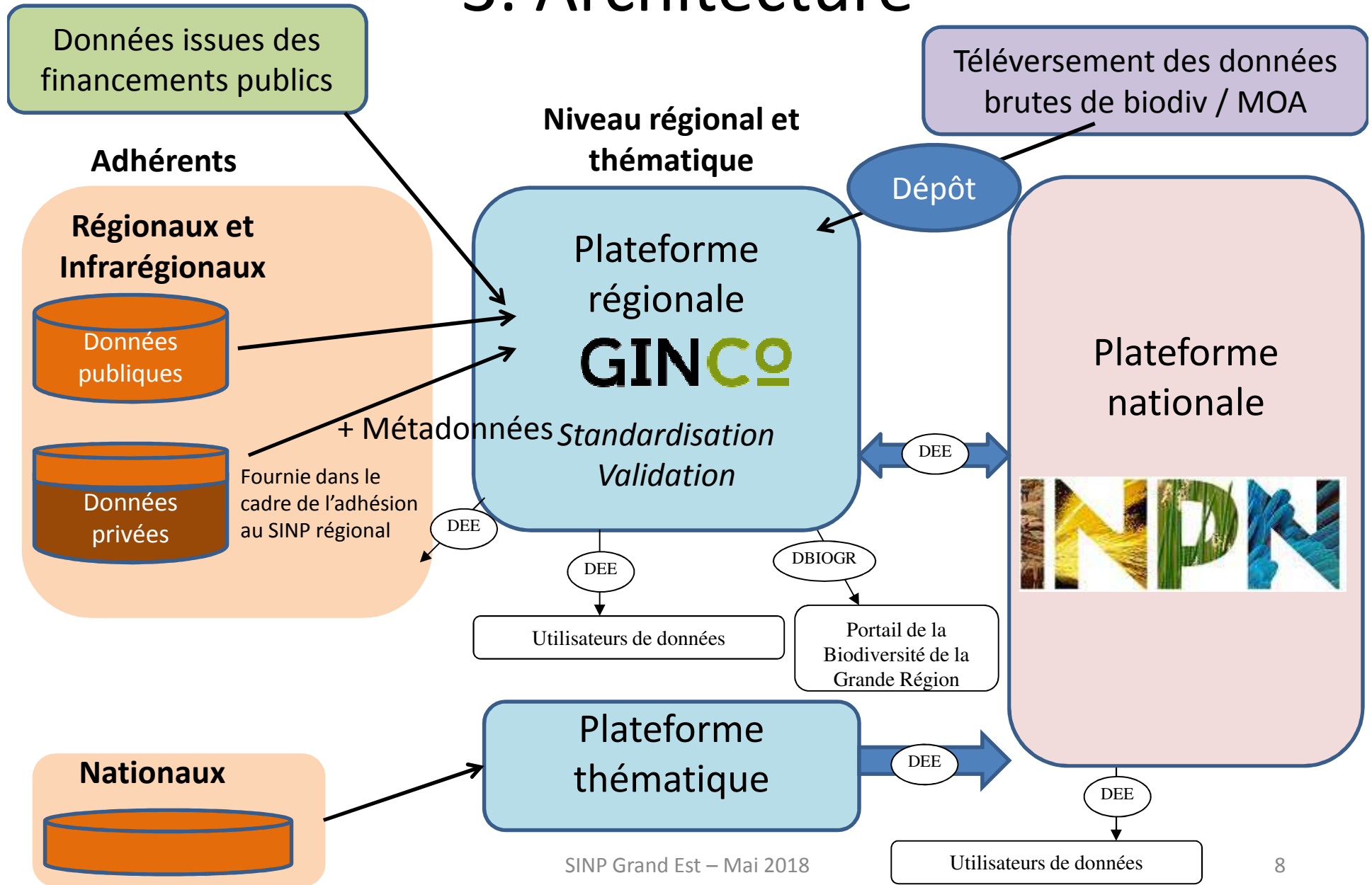
1 système fédérateur :

la plateforme nationale (INPN) du SINP gérée par MNHN

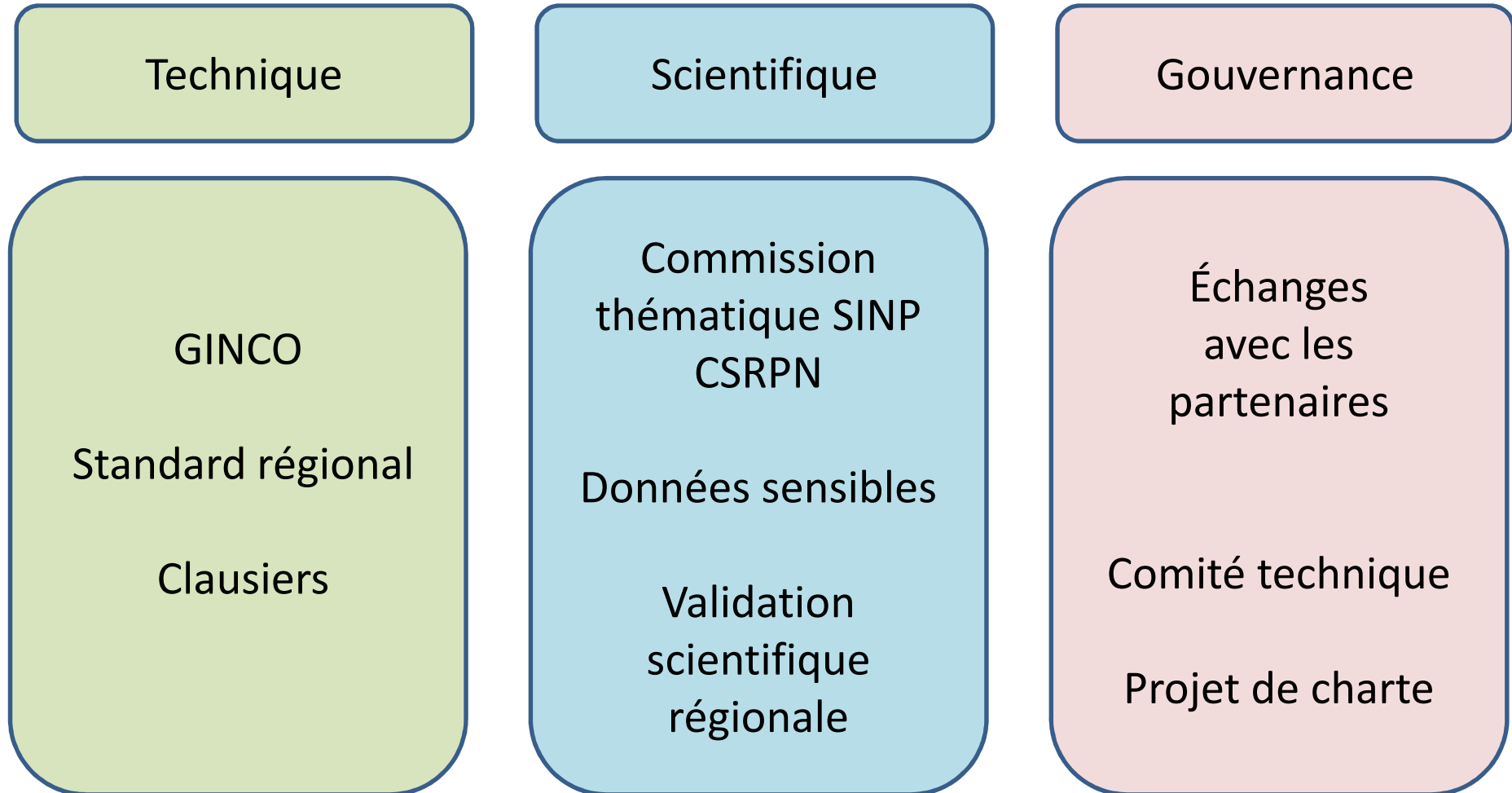
2. Protocole de 2017

- Fixe le cadre juridique et organisationnel du SINP.
 - Base du protocole de 2013
- Les points clés :
 - **démarche partenariale** : entre l'Etat et ses partenaires
 - **collaborative** : principe d'adhésion, dispositif co-construit en groupes de travail et Copil national (ppaux acteurs représentés)
 - **fortement décentralisée** : privilégie le niveau régional
 - **respectueuse du droit** sur la propriété des données et de principes déontologiques et **valorisant les producteurs de données**
 - une **architecture et un format de données « imposés »**
 - un **statut particulier pour les données du SINP : libres et gratuites**

3. Architecture



4. Un SINP sur 3 piliers



Pilier technique

- GINCO : Gestion d'Informations Naturalistes Collaborative et Ouverte
- Partenariat MTES / MNHN / IGN
- Assurera le rôle de plateforme régionale pour le Grand Est
- À ce jour, permet déjà de :
 - Intégrer des données selon un standard régional
 - Attribuer un niveau de sensibilité avec un référentiel
 - Visualiser des observations selon des droits d'accès différents
 - Exporter les données en DEE vers la plateforme nationale.

GINCO

Requêteur

Requêteur

Type de données
Données faune, flore, fonge en région Grand Est

Formulaires

Observation
Critères Sélectionner...
Résultats Sélectionner...
nomCite
observateurIdentite
observateurNomOrganisme
statutObservation

Localisation
Critères Sélectionner...
Résultats Sélectionner...

Regroupements
Critères Sélectionner...
Résultats Sélectionner...

Standardisation
Critères Sélectionner...
Résultats Sélectionner...

Autres
dSPublique
identifiantPermanent
jddMetadonneeDEEId
organismeGestionnaireDonnee
orgTransformation
sensible
sensilNiveau
statutSource

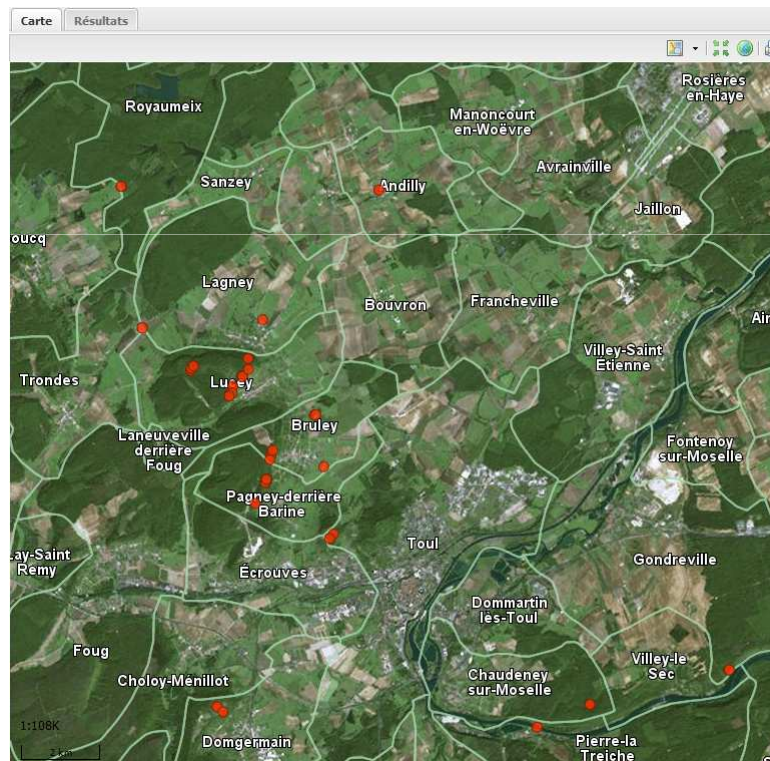
Annuler Réinitialiser Enregistrer Rechercher

Pilier technique

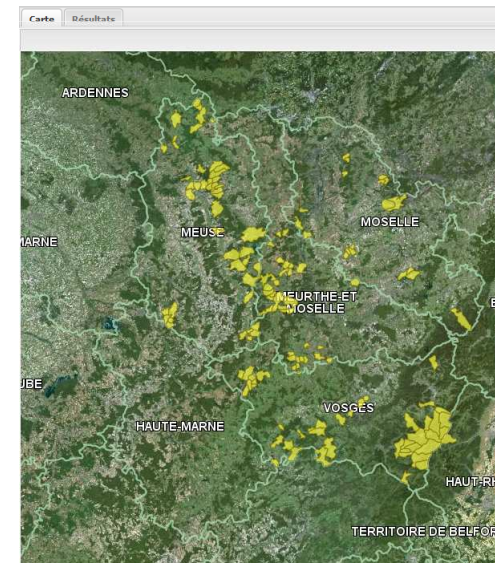


<https://ginco.naturefrance.fr>

Données précises



Commune pour le Grand Public



Pilier technique

- Composition du standard régional de données :
 - Les éléments incontournables permettant de décrire de façon pertinente et simple une observation :
 - *Qu'est-ce qui a été observé ? Par qui ? Quand ? Où ? Comment ?*
- Des champs précisément définis et encadrés par des contraintes :
 - Statut (obligatoire ou non), référentiels à utiliser (TAX REF pour les taxons, code INSEE pour les communes etc) et règles d'écriture à respecter.
 - **93 champs dont 14 obligatoires**
- Métadonnées :
 - décrivant le jeu de données et le cadre d'acquisition
 - à fournir en même temps que les données (outil MNHN).

Pilier technique - Standard

Standard régional de données

- Format tableur
- A minima les champs obligatoires
 - **Qu'est-ce qui a été observé ?**
 - *nomCite* *nomvalide(R)*
 - *cdNom* *cdRef*
 - *versionTAXREF* *statutObservation (Présent (Pr), Non Observé (No))*
 - **Par qui ?**
 - *observateurIdentite, observateurNomOrganisme, organismeGestionnaireDonnee*
 - **Quand ?**
 - *Période d'observation (jourdateDebut, jourdateFin)*
 - **Où ?**
 - *Localisation précise (Point, Polyligne, Polygone) en format WKT*
 - *Commune*
 - **Comment ?**
 - *Protocole décrit dans les Métadonnées*
 - **Autres**
 - *dSPublique (Ac), statutSource (Te)*

Pilier technique - Métadonnées

2 niveaux

- Cadre d'acquisition

Ensemble des moyens mis en œuvre et les ressources utilisées pour l'acquisition de données dans le cadre d'un projet défini par un maître d'ouvrage.

- Jeu de données

Ensemble de données d'occurrences partageant des éléments descriptifs communs

- 1 à n jeux de données dans un cadre d'acquisition

Pilier technique - Métadonnées

- Jeux de données

Libellé long du jeu de données comprenant la cible taxonomique, le producteur, le territoire et la période.

Libellé court du jeu de données (Maxi 80 caractères)

Description libre (notamment nombre de données et niveau de précision)

Mots-clés comprenant le ou les groupe(s) taxonomique(s), le territoire et la période séparés par des virgules

Pilier technique - Métadonnées

- *Jeux de données*

Objectif(s)

- 1.1 Observations naturalistes opportunistes
- 1.2 Inventaire de répartition
- 1.3 Inventaire pour étude d'espèces ou de communautés
- 1.4 Numérisation de collections
- 1.5 Numérisation de bibliographie

Description du protocole du jeu de données

Contacts pour infos complémentaires du jeu de données

Fournisseurs du jeu de données

Producteurs du jeu de données

Contacts de la base de données de production

Système de projection - Code EPSG

Pilier scientifique

Données sensibles

Enjeux

Conserver la précision initiale pour les autorités publiques / Limiter la diffusion externe si risque d'atteinte à la protection de l'environnement
Diffusion par défaut floutée (maille/commune) pour le Grand public
Demande d'accès aux données précises du SINP

Méthode de travail

Guide national sur les données sensibles
Commission thématique SINP
Groupes de travaux taxonomiques (experts)

=> Liste régionale des données sensibles à venir (Arrêté Préfectoral)

Pilier scientifique

Validation des données

Conformité

Respect des règles fixées dans le cadre de la mise en oeuvre des formats standards de données et de métadonnées

Cohérence

Respect de la logique combinatoire des informations transmises au sein des données, au sein des métadonnées et entre les données et les métadonnées

Validation scientifique régionale

Processus d'expertises visant à renseigner sur la fiabilité (désigne le degré de confiance que l'on peut accorder à la donnée).

Pilier gouvernance

Enjeux

Charte régionale qui régit les règles locales de mise en partage des données et de fonctionnement du réseau d'acteurs locaux

Méthode de travail

Création d'un comité technique associant Etat, Région, Agences, ONCFS, conservatoires botaniques et association Odonat Grand Est.

Production d'un projet de charte régionale SINP Grand Est.

Version soumise à une large consultation jusqu'au 05 juillet 2018

***Le Système d'Information
sur la Nature et le Paysage
Grand Est***

